
Mettre en œuvre les réformes gestionnaires de l'OMS

Programmes et définition des priorités

L'OMS a renforcé son engagement concernant les priorités stratégiques de santé mondiales et régionales et a mobilisé l'Organisation aux niveaux régional et national dans le cadre d'un effort global visant à améliorer la gestion, renforcer l'expertise technique et se concentrer sur les domaines d'activité prioritaires.

La clôture de l'exercice 2012-2013 en fin d'année a indiqué une augmentation de 52 % du budget programme alloué à la Région en comparaison au montant initialement approuvé. Cette augmentation couvrait essentiellement les segments de l'intervention en cas de flambée épidémique et de crise et des Accords de partenariat spéciaux. À la fin de l'exercice, le budget programme alloué était financé à 88 %, et le taux d'exécution était de 91 % par rapport aux fonds reçus.

À la suite de l'approbation du douzième programme général de travail pour 2014-2019 et du budget programme 2014-2015 en mai 2013, un processus coordonné de planification opérationnelle a été mis en œuvre afin que les trois niveaux de l'Organisation soient alignés pour tenir les engagements pris auprès des États Membres. Le Comité régional a adopté une résolution préconisant la mise en œuvre d'un processus

de planification opérationnelle, processus qui encourage une approche ascendante de la planification et l'établissement des priorités centré sur les grandes priorités. L'objectif est de parvenir au plus haut niveau possible d'harmonisation avec les priorités des pays. La Région a ensuite piloté avec succès la première approche ascendante de la planification opérationnelle du budget programme 2014-2015 dans l'ensemble des pays, en tenant compte des deux objectifs suivants : planification en fonction des besoins des pays, une attention particulière étant accordée aux domaines d'activité prioritaires (pour lesquels 80 % du budget total est alloué). Le but était d'augmenter l'impact de l'appui de l'OMS aux pays et d'éviter la fragmentation des exercices précédents. L'expérience réussie de notre Région en ce qui concerne la planification 2014-2015 a été suivie par le reste de l'Organisation pour la planification de l'exercice suivant (2016-2017).

Gouvernance

Le Bureau régional a poursuivi son programme de réforme gestionnaire. Afin de renforcer la contribution des États Membres de la Région aux discussions mondiales sur la santé et les activités des organes directeurs, des réunions de haut niveau pour les représentants des États Membres et des missions permanentes à Genève ont été organisées avant chaque réunion majeure des organes directeurs de l'OMS (Assemblée mondiale de la Santé et Conseil exécutif) ainsi que des réunions d'information concises. Conformément à la révision du règlement intérieur du Comité régional, des réunions ont eu lieu à la veille de la session d'ouverture afin d'examiner les questions techniques pertinentes. Cette pratique, que les États Membres ont appréciée, se poursuivra en 2014.

Gestion

Les efforts visant à renforcer la présence de l'OMS dans les pays se sont poursuivis, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'expertise technique et de la gestion globale, conformément à la réforme de l'OMS. Les capacités des bureaux de pays ont fait l'objet d'une évaluation concernant les six catégories d'activités afin de veiller à la présence d'une direction stratégique et technique. Ainsi, l'année 2013 a été marquée par le renforcement significatif des capacités techniques dans plusieurs bureaux de pays.

Les défis globaux en matière de sécurité ont continué de poser des problèmes majeurs pour la sécurité du personnel et des partenaires d'exécution. Néanmoins, les environnements de travail ont été améliorés dans plusieurs bureaux de pays afin de les rendre plus sains, productifs et sûrs. Le niveau de conformité global aux normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies des bureaux de pays de l'OMS dans toute la Région est passé de 41 % en 2012 à 74 % fin 2013.

Plusieurs initiatives de rénovation des bureaux ont été prises, notamment la construction d'un bureau auxiliaire à Garowe (Somalie), le déménagement du bureau de pays de Djibouti dans de nouveaux locaux et la fin des travaux du bureau de pays de Tunisie pour abriter le personnel et le Centre mondial de formation.

Tous les pays de la Région ont bénéficié d'un appui non négligeable, notamment en ce qui concerne l'achat de fournitures et de services pour un montant de 307 millions de dollars US. Une attention particulière a été accordée aux pays confrontés à des situations d'urgence pour l'achat de médicaments, de matériel et de services

d'un montant de 216 millions de dollars US. Afin d'apporter une réponse rapide aux besoins urgents, un stock régional a été créé à l'antenne de Dubaï de l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies.

Une stratégie de communication interne a été lancée afin de renforcer le respect des règles dans plusieurs domaines, notamment la gestion des performances et le respect du Statut du Personnel et du Règlement du Personnel. L'amélioration de la conformité demeurera une priorité au cours des trois prochaines années. Un haut responsable chargé de la conformité, qui a été recruté récemment, dirigera en 2014 les activités, sous la supervision directe du Directeur régional. L'élaboration d'un cadre de politiques pour la rotation et la mobilité des personnels a été mise en route pour lutter contre les effets néfastes qu'implique le fait de travailler sur un même lieu d'affectation depuis une trop longue période.

Le cadre de gestion des risques lancé en début d'exercice est fonctionnel dans l'ensemble de la Région et un registre des risques a été approuvé par le Directeur régional, entraînant une gestion active des risques stratégiques et opérationnels et les mesures à prendre pour les atténuer. Un plan régional de continuité institutionnelle a été élaboré et mis en œuvre.

La complexité des questions opérationnelles et liées à la sécurité a continué d'engendrer des défis et des obstacles auxquels les autres régions ne sont pas confrontées. Néanmoins, des progrès satisfaisants ont été accomplis en ce qui concerne l'application des recommandations relatives à la vérification des comptes, ce qui a entraîné une amélioration générale des relevés financiers. Un responsable des finances a été recruté à titre temporaire au bureau de pays de la Somalie

afin de superviser les contrôles financiers dans plusieurs pays de la Région. Bien que le nombre de rapports techniques et financiers en attente relatifs à la coopération financière directe ait diminué, un contrôle et un suivi plus stricts sont nécessaires. Il s'agit d'un sujet de préoccupation

fréquemment souligné dans les rapports d'audit qui figure parmi les priorités des différents organes directeurs. L'OMS continue d'inviter instamment les États Membres à jouer un rôle actif afin que des rapports de qualité soient produits en temps utile.

↑ Les journées de plaidoyer offrent l'occasion de sensibiliser sur les questions de santé publique